

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DIRECTION CID/OS DU 6 NOVEMBRE 2020 SUR LE SUIVI ET L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION LIÉE AU COVID-19

Une amplification du télétravail et des questions logistiques à ajuster.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le CID a souhaité rétablir le pont téléphonique hebdomadaire avec les OS pour dresser un panorama complet des sujets d'actualité.

LA SITUATION SANITAIRE

Les chiffres Covid présentés sont ceux actualisés:

- Aucun covid de fin mars au 26/10 ;
- 1 cas Covid «historique», il s'agit d'un covid de long suivi, l'agent est toujours en arrêt ;
- 5 cas Covid depuis le 26/10. A priori 4 contaminations dans la sphère privée, 1 cas pourrait résulter d'un cas contact au CID, 9 cas contacts répertoriés, 4 testés négativement vont quitter ce statut dès validation du médecin de prévention. Restent 5 cas contact en attente de résultat de tests.

Les prestations de désinfection posent question

Suite au cas contact du 28/10, une prestation de désinfection a été lancée le 06/11.

Plus généralement, la désinfection pose des difficultés en termes de délais d'intervention. Le process est compliqué d'autant qu'il y a beaucoup de cas d'agents présentant des symptômes classiques non suivis de tests positifs. Comme il est impossible de lancer des désinfections systématiques, la conduite reste pragmatique. Chaque situation est étudiée et analysée au cas par cas (TT, changement de bureau, isolation de bureau). Par contre, dès lors qu'apparaissent des symptômes d'agucosité, une désinfection systématique sera lancée sans attendre les résultats du test.

Exemples de mesures prises pour limiter les risques de contamination :

- Renforcement du ménage avec désinfection quotidienne des points de contacts.
- Absence de rotation des agents notamment au SAU pour la prise de téléphone.
- Installation de détecteurs de mouvement dans les sanitaires pour éviter les points de contact. Les sanitaires qui ne seraient pas équipés doivent être signalés.

Pour la CGC, les mesures d'hygiène mises en place sont satisfaisantes. En revanche, compte tenu des délais d'exécution des prestations de désinfection, dans un contexte de généralisation du TT, l'accent doit être mis sur l'isolation des bureaux concernés.

LE TÉLÉTRAVAIL AU CID

Les phases successives

- 1ère phase : jusqu'au 20/10 : basée sur les agents souhaitant faire du TT, limité par la seule nécessité de service, 57 autorisations validées, agents vulnérables inclus. Sur les 57, nombreuses demandes limitées à 2 jours avec un maximum de 3 jours. Aucun refus.
- 2ème phase: intensification du TT avec message du Directeur du 30/10 encourageant les agents à passer en TT de 3 à 5 jours phase intensification
- 3ème phase: généralisation du TT avec message du Directeur du 3/11 qui décline les consignes de la DG. Changement de position : le TT n'est plus optionnel mais devient la règle. Le présentiel devient dérogatoire. Message incitatif, action des chefs de pôle.

A ce jour 111 autorisations de TT ont été délivrées.

65 autorisations pour 5 jours de TT.

22 autorisations pour 3 ou 4 jours de TT.

24 autorisations pour sur 1 ou 2 jours de TT.

Les situations sont examinées au cas par cas, des dérogations peuvent être accordées :

- besoin de présentiel dans certains services ;
- absence réelle de condition matériels adaptée au domicile ;
- situation d'agents fragilisés en TT sur le plan psychologique. Les chefs de pôle doivent être attentifs aux RPS éventuels des agents.

L'effectif global du CID s'élève à 180 agents.

L'effectif de télévraillleurs est de 158 agents (hors BSS).

70% des agents télétravaillent sur l'ensemble du site. Il s'agit d'un taux important qui va réduire la présence simultanée sur site. La distribution de matériel se poursuit. Le Directeur félicite le PTSSI pour son implication. On dispose de suffisamment de matériel pour l'ensemble des agents du CID amenés à télétravailler. Demeure le sujet de micro-casques pour les téléconférences.

S'agissant des prestataires, hormis le prestataire Mareva, tous sont en TT.

Pour le CID la généralisation du TT participe à l'effort collectif pour lutter contre la propagation du virus. Pour autant, des dérogations pourront être accordées en cas de réelles difficultés TMS ou RPS.

La CGC se félicite de l'évolution positive du nombre de télétravailleurs au CID. S'agissant des agents en position de télétravail qui se trouveraient dans une situation de fragilité psychologique ou physique, la CGC les invite à se signaler auprès de leur chef de pôle pour étudier une solution adaptée.

POINT ASA

Les services communs continuent à exercer leur activité sur place car ils sont repris dans les activités non télétravaillables. Parmi eux, 1 agent vulnérable bénéficie d'une ASA 4 jours / semaine et 1 jour en présentiel.

Les agents en présentiel doivent impérativement respecter les gestes barrières. Tout non-respect doit être remonté à la DIRECTION.

POINT SUR LES FOURNITURES COVID

Le CID a suffisamment de stocks de masques pour couvrir largement les besoins des agents.

Les agents qui souhaitent renouveler leur dotation doivent se signaler auprès de leur chef de pôle.

Les autres fournitures: GHA, sacs poubelle, essuie-main, produits de nettoyage, blouses, gants, lunettes etc sont également en stock. Les services communs gèrent les stocks.

VIGIPIRATE

Le plan Vigipirate a été élevé au niveau «Urgence attentat national», ce qui engendre le renforcement de la sécurité du site:

- ouverture du Portail à moitié
- port du badge apparent,
- consignes de vigilance et de bon sens sur la circulation des personnes sur site

QUESTIONS DIVERSES

Cycle long: Le TT a interrompu le cycle «long», la situation va-t-elle être reconsidérée car elle risque d'éloigner les agents du TT?

Le CID ne souhaite pas ré-ouvrir le sujet de l'ARTT, car les conséquences ne seraient pas bénéfiques pour les agents. Il faut garder à l'esprit que le CID n'est pas en régime ARTT. La réglementation du télétravail ne permet la récupération que dans le cadre du régime ARTT. Si la situation sanitaire actuelle venait à durer, on pourra toujours réfléchir et examiner de façon pragmatique la récupération d'heures supplémentaires travaillées. Les agents qui cumulent présentiel / TT peuvent conserver leur cycle long.

Pour la CGC, les agents en télétravail sont bien en position d'activité. La récupération horaire pendant le TT:

- permet aux agents qui n'ont plus de temps de transport d'exercer leur mission sur une plage horaire plus étendue;

- facilite le recours au TT et limite la présence sur place. En effet certains agents ne veulent pas de TT en raison de la suspension de la récupération horaire.

Le coût du TT

Dans le secteur privé, les entreprises ont mis en place une rémunération forfaitaire pour aider au financement notamment de matériel nécessaire au télétravail (mobilier etc).

Au CID, les agents ont effectué des achats (siège, mobilier etc.) en anticipant cette 2e phase de Covid afin de télétravailler. Les OS souhaitent faire remonter cette doléance auprès de la direction générale.

Les congés

Rappeler aux agents qu'en l'état actuel de la réglementation, qu'il faut avoir pris 20 jours de congés dans l'année pour alimenter un CET.

Question sur la téléphonie

La possibilité de transférer les appels du bureau vers un téléphone fixe personnel paraît lourde et peu souple (TP, congés etc). Existe-t-il des solutions plus souples type soft phone?

Pour le CID, le sujet doit être porté au niveau national. Dans les conventions de TT seuls les téléphones fixes sont autorisés par le CNLT. Une note est en cours, les restrictions doivent être levées pour permettre les transferts vers un téléphone mobile.

La solution «Soft phone» est réservée aux seuls SAU + IDS , TSI et ensuite étudiée au cas par cas de manière dérogatoire, ce n'est pas généralisable même si la solution peut paraître idéale. Le CID applique la doctrine nationale, avec des dérogations à la marge.

Pour la CGC, les efforts en termes de dotation de matériel nécessaire au TT sont à saluer. Néanmoins, les outils proposés pour la téléphonie sont perfectibles. Un élargissement de la solution soft phone mérite d'être porté à la DG.